

Communiqué de presse

Marque de confiance massive du peuple suisse pour son agriculture et son secteur agroalimentaire !

La population helvétique et l'ensemble des cantons ont confirmé leur attachement à une production agroalimentaire locale prépondérante complétée par des importations répondant aux critères du développement durable. Ce soutien est encore plus marqué en Suisse romande puisque la moyenne régionale du oui est environ 10% supérieure au score fédéral. Ce plébiscite en faveur de l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution ne doit cependant pas nous faire oublier qu'il ne s'agit que de la première étape. La balle est dorénavant dans le camp de la Berne fédérale (Conseil fédéral, Parlement et OFAG) qui sera chargée de mettre en application les principes édictés dans le nouvel article 104a.

Par près de 80 %, le Souverain a accepté l'introduction de la sécurité alimentaire dans notre Constitution. Il a ainsi suivi la majorité des partis politiques, des organisations agricoles, économiques, environnementales et de défense des consommateurs. Il a surtout marqué son soutien à une agriculture familiale telle qu'elle se pratique dans notre pays et montré sa volonté d'avoir un secteur agroalimentaire indigène prospère permettant à tous les échelons de la chaîne de production, de la famille paysanne aux consommateurs, de bénéficier de prix et de conditions d'existence justifiés et justifiables.

Comme en cyclisme, gagner une étape ne garantit absolument pas la victoire finale. C'est pourquoi, il s'agira maintenant d'appliquer ce nouvel article constitutionnel lors des prochaines modifications législatives. Ceci signifie notamment que la prochaine politique agricole débutant en 2022 devra contribuer à soutenir une production indigène adaptée aux conditions locales et respectueuse des ressources à long terme. Par ailleurs, les principes de la durabilité devront être pris en compte, dans les faits et non uniquement sur le papier, dans le cadre des relations commerciales transfrontalières. De plus, le niveau global actuel de protection à la frontière ne doit pas être abaissé afin de ne pas mettre en danger un taux d'autoapprovisionnement net de 55 %, objectif plusieurs fois énoncé par le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Enfin, toutes les mesures assurant le maintien d'un million d'hectares de terres cultivables devront être prises.

AGORA et les organisations agricoles romandes se félicitent du soutien particulièrement marqué en Suisse occidentale. Elles remercient également toutes les personnes qui se sont engagées durant la campagne de votation, en particuliers les familles paysannes qui, en parallèle, devaient faire tourner leur exploitation. Elles attendent donc maintenant du Conseil fédéral, du Parlement et de l'administration fédérale qu'ils tiennent leurs engagements et ne trahissent pas la volonté exprimée aujourd'hui par le peuple suisse et les cantons.

AGORA

Oberbottigen, le 24 septembre 2017

Renseignements : Laurent Tornay, président, 079/244.45.44
Loïc Bardet, directeur, 079/718.01.88